

connu de secrétaire particulier plus compétent; je n'en ai jamais connu de plus énergique au travail. Personne ne pouvait trouver un renseignement plus vite que M. Blount. Durant son stage de greffier de cette Chambre j'ai eu l'occasion de différer d'opinion avec lui à deux ou trois reprises sur des questions de règlement, et chaque fois j'ai constaté qu'il avait raison. C'est là le plus bel hommage que je puisse rendre à un fonctionnaire, je crois.

L'honneur que nous conférons à M. Blount dans le texte de la présente motion avait déjà été conféré à un ancien greffier du Sénat, M. St.-Onge Chapleau, un homme fort distingué, dont la vie est remplie d'épisodes remarquables. Je suis certain que M. Blount mérite bien cet honneur et qu'il en sera fier. Il y aura des occasions où nous serons heureux de le voir ici, ou heureux de le consulter même s'il n'est pas ici.

Je joindrai ma voix à celle de l'honorable chef du Gouvernement pour souhaiter la bienvenue au nouveau greffier du Sénat, M. Moyer. Je le connais également depuis assez longtemps, il a rempli la tâche très pénible de secrétaire particulier d'un premier ministre. Il possède des connaissances et une formation légales, qui le serviront bien ici. Je suis certain que sa nomination satisfera tous les honorables sénateurs, et je suis convaincu que M. Moyer trouvera profit et plaisir dans l'accomplissement de sa présente tâche.

(La motion est adoptée.)

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la session.

L'honorable DUNCAN McL. MARSHALL propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement.

Honorables membres du Sénat, laissez-moi tout d'abord vous dire combien j'apprécie le grand privilège qu'on m'a fait en me nommant membre de cette honorable Chambre. J'ai vu au cours de la dernière session et je vois de nouveau en ce moment plusieurs messieurs qui ont fourni une longue carrière dans la vie publique, à titre de membres de la Chambre des communes et des Assemblées législatives dans les diverses parties du Dominion du Canada. En somme, je dois avouer que rien ne peut être plus utile à l'homme qui veut servir son pays dans une assemblée délibérante que des connaissances et de l'expérience des affaires

publiques. Au cours de l'intersession il y eu des changements à la direction des différents partis dans ce pays. Je suis heureux de constater, et tous les honorables membres de cette Chambre partageront ce sentiment, je crois, qu'au Sénat nous avons gardé nos deux mêmes chefs. Tous deux ont eu une très longue expérience et par leur assiduité au travail et leur excellente formation ils sont en état de bien remplir leurs importantes fonctions.

Des VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable M. MARSHALL: Vous ne me blâmez pas de vous infliger les observations qui vont suivre. C'est la coutume, je crois, en cette Chambre de choisir le sénateur qui compte le plus petit nombre d'années au Sénat pour y proposer l'adresse, et c'est ainsi que cette tâche m'échoit. J'expliquerai ma présence ici en disant qu'à mon avis la chance y est pour au moins de moitié dans le succès d'un homme en politique et dans la vie publique,—et quelquefois même des trois quarts, je crois. Ainsi je me suis demandé comment il se faisait que je fusse membre de cette Chambre; mais lorsque j'ai constaté que deux autres honorables sénateurs étaient nés dans le comté de Bruce,—l'honorable représentant de Bruce-Nord (honorable M. Spence) et l'honorable sénateur de Bruce-Sud (l'honorable H. M. Donnelly),—j'en suis venu à la conclusion que ma présence ici était attribuable au fait que j'ai eu la bonne fortune de naître dans le comté qui porte le nom du roi héros d'Ecosse.

Je sais que dans tout le Canada on attend avec plaisir la venue de Sa Majesté le Roi et de Sa Majesté la Reine, chez nous, l'été prochain. L'histoire ne rapporte aucune visite de ce genre dans le passé. D'autres membres de la famille royale ont visité le Canada et y ont été reçus très cordialement, mais une visite de Leurs Majestés est une chose bien différente. Je puis affirmer sans crainte, je crois, qu'elles seront accueillies chaleureusement et loyalement par presque tous les citoyens de ce pays. Le présent Roi de la Grande-Bretagne et des Dominions a déclaré, lors de son accession au trône, qu'il s'efforcerait de suivre le mieux possible l'exemple donné par son père, George V. Tous les honorables membres du Sénat se rappelleront que le Roi George V, par sa conduite au poste élevé qu'il occupait pendant la période mouvementée de la Guerre et durant les crises politiques qui l'ont suivie, a contribué à assurer la stabilité du trône anglais lorsque la plupart des autres royaumes croulaient. Nous avons toujours eu une très grande admiration pour le Roi George V, non seulement en sa qualité de souverain mais aussi

L'hon. M. DANDURAND.